



Louis XI



Edouard IV

Le traité de Picquigny

il est signé le 29 août 1475 entre le roi de France Louis XI et le roi d'Angleterre Édouard IV à Picquigny dans la Somme. Il met définitivement fin à la guerre de Cent Ans, terminée militairement en 1453 après la bataille de Castillon.

En juin 1475, Édouard IV débarque à Calais, pour lancer une opération militaire destinée à reconquérir les possessions anglaises en France, perdues sous le règne d'Henri VI. Cependant, conscient de l'infériorité de son armée et de l'absence de soutien du duc de Bourgogne Charles le Téméraire, il accepte de traiter avec le roi de France.

Contre une promesse de cinq cent mille écus, Édouard IV accepte de retourner en Angleterre avec son armée et renonce à son alliance avec le duc de Bourgogne.

Marguerite d'Anjou, cousine de Louis XI, princesse de Lorraine et de Bar et reine consort d'Angleterre retenue prisonnière au château de Wallingford depuis l'exécution de son mari, le roi Henri VI en 1471 est libérée contre une rançon de 50 000 écus. Son père, René 1er d'Anjou cède à Louis XI les duchés d'Anjou, de Bar, de Lorraine et de Provence.